

# Un coup de pouce aux inventeurs

**Afin de stimuler les découvertes et d'aider les collaborateurs à valoriser leurs idées, les HUG ont créé un bureau de l'innovation.**

JULIEN GREGORIO / STRATES



**Sandrine Hertzschuch et Pierre-Jean Wipff guident les inventeurs dans les méandres de l'innovation.**

Eurekâ! J'ai une idée et pas mal de questions... Dois-je déposer un brevet? Enregistrer une marque? Négocier un contrat? Contacter un banquier? Monter une start-up? Préparer un business plan? Rencontrer des experts? Comment faire? A qui m'adresser?

## Etre guidé dans les méandres de l'innovation

Afin de répondre à ses interrogations et aider les collaborateurs souhaitant développer une idée (médicament, logiciel, objet, concept de formation, dispositif médical notamment), les HUG ont mis en place un bureau de l'innovation. A son bord, deux personnes ressources: Sandrine Hertzschuch, chargée d'études et de développement, et Pierre-Jean

Wipff, coordinateur de l'innovation. Leur rôle? Guider les inventeurs dans les méandres de l'innovation en les orientant de façon rapide et efficace vers les partenaires adéquats et compétents. «Les HUG constituent un énorme vivier d'inventeurs. Ces derniers, s'ils maîtrisent parfaitement leur activité professionnelle, ne savent toutefois pas toujours comment s'y prendre pour valoriser leur innovation. Il est dommage que certains projets

soient abandonnés en raison d'une perte de temps exagérée pour identifier les bonnes personnes», souligne Sandrine Hertzschuch.

## Pour avancer efficacement

Parmi les différentes missions de cette nouvelle structure, citons l'analyse des annonces d'invention et la mise en relation avec les partenaires internes pour faciliter les requêtes administratives et externes. Ces dernières vont par

exemple permettre à l'inventeur de sécuriser sa propriété intellectuelle, ou de se former aux rudiments nécessaires pour monter son entreprise. «Nous sommes là pour accompagner les personnes, faciliter leurs démarches, mais en aucun cas pour faire les choses à leur place. L'idée est qu'elles soient bien armées pour mieux avancer dans ce long parcours semé d'embûches qu'est la valorisation de l'innovation», insiste Pierre-Jean Wipff. «Avec l'implémentation de ce bureau, les HUG souhaitent stimuler l'invention qu'elle vienne de médecins, d'informaticiens, d'ingénieurs, de soignants ou de tout autre professionnel.»

Paola Mori

## SAVOIR +

Pierre-Jean Wipff  
022 372 33 96  
Pierre-jean.wipff@hcuge.ch

# La formation en forme

PATRICK GUILLEMIN-LOPRENO

**En juin 2009, quatorze collaborateurs des HUG ont obtenu leur certificat fédéral de capacité ou leur maturité professionnelle.**

A l'occasion de l'apéritif annuel des apprentis, Bernard Gruson, directeur général des HUG, a félicité les dix personnes qui, en juin dernier, ont passé avec succès leurs examens de fin d'apprentissage et obtenu leur certificat fédéral de capacité, ainsi que les quatre stagiaires qui ont décroché leur maturité professionnelle commerciale ou éducation.

Il en a profité pour remercier toutes les personnes ayant contribué à ces réussites et œuvré à l'encadrement et à l'organisation de l'apprentissage. «Leur in-

vestissement dans ce mode de formation dual, qui se déroule en partie en entreprise et en partie à l'école, est considérable. Il requiert disponibilité, motivation, compétences professionnelles et pédagogiques.»

En août 2009, ce sont 30 nouveaux apprentis, quatre stagiaires de maturité professionnelle commerciale, deux stagiaires de maturité professionnelle, éducation et trois stagiaires de formation commerciale pour porteur de maturité qui ont été engagés aux HUG. Ajouté aux 22 apprentis déjà en formation, cela



**Des apprentis des HUG en présence de Daniel Leutwyler, Bernard Gruson et Erwin Fischer, directeur du service de la formation professionnelle à Genève.**

porte leur nombre à 61. «L'objectif minimum de 50 fixé par le comité de direction des HUG a donc été largement atteint», indique Daniel Leutwyler, coordinateur des apprentissages. «Ce chiffre est toutefois assez relatif, car il ne prend pas en compte les 55 apprentis assistants en soins et santé communautaires engagés chaque année aux HUG pour des

stages de cinq à six mois, dans le cadre de leur apprentissage au centre de formation professionnelle santé-social. Sans oublier les stages d'observation ou de ceux mis à disposition des jeunes devant acquérir une expérience professionnelle avant d'entrer dans une HES.»

P.M.